

cutée. La *Revue anglo-romaine* cessa de paraître. « Aujourd'hui, faisait-elle savoir à ses lecteurs, l'agitation des esprits semble demander un temps de repos et d'apaisement. Invinciblement attachée à tous les enseignements du Saint-Siège apostolique, la *Revue anglo-romaine* a accepté avec une pleine soumission d'esprit et de cœur les deux récentes constitutions du Saint-Père sur l'unité de l'Église et sur les ordinations anglicanes. Elle souhaite que tous ceux qui, parmi nos frères séparés, l'ont encouragée de leur sympathie les acceptent un jour avec elle. L'intégrité de la doctrine est en effet le fondement sur lequel il faut bâtir pour faire une œuvre d'union vraie et durable (1). » Quelques années plus tard, quand le calme fut revenu, la *Revue catholique des Églises* reprenait l'œuvre de rapprochement en vue de la *corporatè union*. Les déclarations de la Bulle *Apostolicæ curæ*, que rien ne faisait attendre quelques mois auparavant, devaient arrêter pour plusieurs années le mouvement vers Rome de l'aile droite anglicane et, sur cette même voie, l'avance sensible des plus hautes autorités de l'Église Établie.

(1) *Revue anglo-romaine*, t. III, p. 721.

CHAPITRE III

L'APPEL DE LAMBETH

(5 juillet au 7 août 1920)

ET LA PREMIÈRE CONVERSATION DE MALINES

(6 au 8 décembre 1921)

Les déclarations de la bulle *Apostolicæ curæ* semblaient devoir faire renoncer pour toujours à toute espérance d'union entre l'Église romaine et l'Église anglicane. Déjà, le 15 octobre 1894, l'archevêque de Canterbury écrivait à lord Halifax à propos du rapprochement éventuel : « Il est impossible de faire un seul pas en avant tant que la validité de nos ordres ne sera pas reconnue (1). »

Cependant l'Esprit souffle où il veut : un des plus grands obstacles à l'union allait tomber de la manière la plus inattendue. Du 5 juillet au 7 août 1920, se tenait à Londres, dans le majestueux palais des archevêques de Canterbury, la sixième Conférence de Lambeth. Deux cent cinquante-deux évêques anglicans y sont réunis en assemblée plénière. « Conscients de la responsabilité dont ils sont investis, touchés par la sympathie et les prières d'un grand nombre (2), » ils adressent à tous les chrétiens disséminés dans le monde un appel en faveur de l'union. Celui-ci est publié dans la presse anglaise du 8 août. Les évêques anglicans y déplorent les divisions établies dans la société chrétienne, ils reconnaissent qu'elles sont contraires à la volonté de Dieu, ils confessent leur part de responsabilité dans les mutilations du corps mystique du Christ, lesquelles sont un obstacle à l'activité du Saint-Esprit. Ils sont con-

(1) HALIFAX, *Leo XIII and Anglican Orders*, London, Longmans, 1912, in-8°, pp. 138.

(2) *Conference of Bishops of the Anglican Communion, holden at Lambeth Palace, July 5 to August 7, 1920*, London, S. P. C. K., 1922, p. 26.

vaincus de l'action de ce même Esprit les appelant d'une manière solennelle et toute spéciale à s'associer, dans la pénitence et la prière, à tous ceux qui déplorent ces divisions des peuples chrétiens et sont inspirés par la perspective et l'espérance de l'unité visible dans l'Église tout entière (1).

Bien plus, les évêques de l'Église Établie se déclarent « prêts à accepter des autorités des autres Églises une forme de commission ou de reconnaissance qui ferait reconnaître par elles le ministère du clergé anglican (2) ». Bref, à peine un quart de siècle après la condamnation des ordinations anglicanes, les évêques réunis à Lambeth laissaient entendre implicitement qu'ils étaient disposés à se faire réordonner selon le rite romain si cette concession pouvait aider à réaliser l'union (3).

Quand le cardinal Gasparri apprit de la bouche du cardinal Mercier cette décision, prise à la sixième Conférence de Lambeth, il fut profondément ému : les larmes aux yeux il lui dit que c'était là un des plus beaux actes d'humilité dont il avait jamais entendu parler.

Devant une déclaration si imprévue, lord Halifax voyait renaître ses plus chères espérances. Fort des expériences du passé et du conseil jadis donné par Newman (4) il part pour le continent dans le courant d'octobre 1921. Il comptait rencontrer M. Portal, qu'il n'avait pas revu depuis 1914, puis, après avoir visité les champs de bataille, il projetait d'aller à Malines avec son ami et d'avoir une longue conversation avec

(1) *Conference of Bishops of the Anglican Communion, holden at Lambeth Palace, July 5 to August 7, 1920*, London, S. P. C. K., 1922, p. 27.
(2) *Ibid.*, p. 29.

(3) « D'après une déclaration autorisée — lisons-nous dans les minutes des Conversations de Malines — la pensée première des évêques anglicans, était de régler leur situation à l'égard des Églises qui ne possèdent point de hiérarchie épiscopale, presbytériens d'Écosse, par exemple, Wesleyens, Méthodistes, etc... Cependant, l'offre des évêques anglicans n'excitait pas l'idée d'une entente avec les Églises constituées autour d'une hiérarchie épiscopale. Elle semblait même y conduire. Si toutes choses par ailleurs étaient réglées relativement à la doctrine, et si l'accord était conclu sur un régime disciplinaire, il n'y aurait pas de difficulté de la part des évêques anglicans à accepter tel élément d'ordination qui paraîtrait nécessaire à l'Église romaine pour mettre hors de doute aux yeux de tous la validité de leur ministère. » (*The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents edited by lord Halifax, published by Philip Allan and Co, London, 1930, p. 299.*) Ce livre sera désormais cité sous la forme suivante : *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents.*
(4) Cf. p. 31 et HALIFAX, *Leo XIII and Anglican Orders*, London, Longmans and Co, 1912, in-8°, p. 252.

le cardinal Mercier. Dès le 7 octobre, il écrivait à M. Portal qu'il allait essayer de se procurer des lettres de présentation des archevêques de Canterbury et d'York pour le Primat de Belgique. L'idée de cette visite au cardinal Mercier lui paraissait être une véritable inspiration (1).

Le 12 octobre, le Dr Randall Davidson, archevêque de Canterbury, avait écrit à lord Halifax : « Je n'ai pas besoin de vous assurer combien votre lettre, concernant votre prochain voyage en France, m'a intéressé et combien je me réjouirais vivement si vous pouviez organiser quelque chose qui conduirait aux premières démarches en vue d'un rapprochement plus grand de toute l'Église occidentale[...]. Mais je ne crois pas que j'aurais raison d'aller tout à fait aussi loin que vous le suggérez. Même si les deux archevêques écrivaient une lettre contenant des documents comme le sermon de Mr. Keble, cette lettre ne pourrait être considérée comme autre chose qu'une déclaration officielle[...]. Or, en ce qui me concerne à tout le moins, je ne suis pas disposé à faire une telle déclaration, si ce n'est après m'en être entretenu avec les autres évêques. »

« Je suis cependant prêt à écrire au cardinal Mercier. Laissez-moi vous dire, mon cher et vieil ami, combien j'apprécie entièrement le motif que vous avez à cœur et combien je crois qu'on peut faire beaucoup avec votre esprit d'amour dans l'usage que vous faites d'occasions spéciales, de connaissances spéciales, de caractéristiques personnelles spéciales qui vous sont propres (2). »

Ces lignes pleines de réticences diplomatiques, comme en écrivait souvent l'archevêque de Canterbury, n'empêchèrent pas celui-ci de donner à lord Halifax une lettre de présentation pour le cardinal Mercier.

Le Dr Randall Davidson pouvait se permettre de correspondre d'autant plus facilement avec l'archevêque de Malines, que celui-ci s'était adressé à lui très cordialement pour le remercier de l'exemplaire du Rapport sur la Conférence de Lambeth 1920 et de l'Appel à tous les peuples chrétiens : « Puisse Dieu, avait écrit le cardinal Mercier le 21 mai 1921, écouter les prières que nous offrons continuellement pour

(1) Fonds HALIFAX, *Lettre de lord Halifax à M. Portal, du 7 octobre 1921.*

(2) Cf. Fonds HALIFAX, *Lettre du Dr Randall Davidson à lord Halifax, du 12 octobre 1921.*

tous les croyants chrétiens, et couronner de succès vos efforts pour atteindre ce but. (1) »

Voici le texte intégral des lignes de présentation remises par l'archevêque de Canterbury à lord Halifax. Elles sont datées du 19 octobre 1921 :

« L'aimable lettre de Votre Éminence, écrite le 21 mai pour accuser réception de l'exemplaire de la copie de l'Appel de notre Conférence de Lambeth, que je lui avais envoyé, me fait prendre la liberté de vous écrire de nouveau sur un sujet d'actualité, qui a son intérêt et peut-être son importance. Lord Halifax me fait savoir qu'il est sur le point d'aller en France, où il rencontrera son vieil ami M. Portal, bien connu, je crois, de Votre Éminence ; et, si je comprends bien, il est possible qu'ils aient l'occasion d'aller aussi en Belgique et qu'ils puissent y rencontrer Votre Éminence. Comme Elle le sait, sans aucun doute, lord Halifax est un fils fidèle de l'Église d'Angleterre ; pendant sa longue vie il s'est intéressé à tout ce qui concerne la Réunion de la Chrétienté et spécialement peut-être aux possibilités de meilleures relations entre l'Église romaine et l'Église anglicane. Lord Halifax ne part en aucun sens comme ambassadeur, ou comme représentant officiel de l'Église anglicane, et je n'ai pas essayé de lui faire des suggestions concernant la possibilité de conversations qui pourraient avoir lieu entre Votre Éminence et lui-même. Aussi tout ce qu'il dira sera l'expression de son opinion personnelle plutôt que l'expression autorisée de la position ou des efforts de l'Église anglicane dans sa capacité de corps. Cependant, je ne puis pas ne pas croire que vous trouverez qu'une conversation avec lui serait conforme à la pensée, exprimée par Votre Éminence dans sa lettre du 21 mai, et conforme aux vues exposées dans l'Appel de la Conférence de Lambeth. L'intérêt, que lord Halifax a porté toute sa vie à la question, doit nécessairement donner du poids et de l'importance à l'opinion qu'il exprime.

« Je suis certain que Votre Éminence me pardonnera de lui écrire au sujet de lord Halifax, ce vieil ami que j'apprécie tant et qui a largement consacré sa vie à l'Église qu'il aime (2). »

(1) Cf. G. K. A. BELL dans *Randall Davidson archbishops of Canterbury*, Oxford University Press, 1935, in-8°, vol. 2, pp. 1254-1255. Ce livre sera désormais cité sous la forme suivante : BELL, *Randall Davidson*.

(2) FONDS HALIFAX, *Lettre du 19 octobre 1921 du Dr Randall Davidson au cardinal Mercier*.

En plus de cette lettre de présentation, contenant il est vrai, bien des réserves, lord Halifax portait également un mot d'encouragement du Dr Lang, archevêque d'York, qui lui avait écrit le 17 octobre 1921 :

« Vous aurez maintenant reçu ma lettre, aussi bien que celle de l'archevêque de Canterbury, à propos de votre voyage. C'est pour moi un grand soulagement et un grand contentement de savoir que cette lettre n'est pas un désappointement pour vous. Pour les raisons que je vous ai données, je crois qu'elle traite de la situation de la manière la plus favorable à la phase où elle est. Je crois, comme vous, que des conférences officielles seraient presque inutiles, à moins qu'elles n'aient été précédées par des conférences officieuses et privées, pour préparer les voies. Encore une fois je vous envoie mes meilleurs vœux (1). »

Muni de la lettre de présentation de l'archevêque de Canterbury et des vœux du Dr Lang, lord Halifax arriva à Calais le lundi 17 octobre. M. Portal l'y attendait. Après une visite du champ de bataille des Flandres, ils se rendirent à Bruxelles et, le mercredi 19 octobre, ils gagnèrent Malines, où ils se présentèrent à l'archevêché.

Le cardinal les reçut avec la plus grande amabilité et les retint à déjeuner. Quand lord Halifax demanda au cardinal s'il accepterait d'organiser des conférences entre représentants de l'Église catholique et de l'Église anglicane, le cardinal fut un peu étonné et demanda à ses hôtes pourquoi ils ne s'adressaient pas tout d'abord aux autorités catholiques anglaises. Lord Halifax répondit : « L'état d'esprit s'y oppose (2). » Le cardinal accepta donc : « Pour rien au monde, écrira-t-il plus tard, je ne voudrais autoriser un de nos frères séparés à dire qu'il a frappé de confiance à la porte d'un évêque catholique romain, et que cet évêque catholique romain a refusé de lui ouvrir (3). »

Le but des Conversations de Malines fut très clairement exprimé, par le cardinal Mercier lui-même, dans un discours

(1) FONDS HALIFAX, *Lettre du 17 octobre 1921, du Dr Lang, archevêque d'York, à lord Halifax*.

(2) Cf. *Diare manuscrit de lord Halifax*, 19 octobre 1921. Ce diare manuscrit est conservé à Hickleton, propriété appartenant aujourd'hui à l'actuel lord Halifax.

Cf. également G. K. A. BELL dans *Randall Davidson*, vol. 2, p. 1255.

(3) CARDINAL MERCIER, *Lettre pastorale* du 18 janvier 1924. Cf. *Documentation catholique* du 23 février 1924, col. 451-461, et notre volume de *Documents sur le Problème de l'Union anglo-romaine* (1921-1927), Paris, Plon, 1949, in-8°, p. 146. Ce livre sera cité désormais sous la forme suivante : *Documents*.

prononcé à Bruxelles le 25 septembre 1925 : « Notre Saint-Père le Pape Pie XI, disait Son Eminence, met une insistance particulière à nous rappeler qu'il attend surtout de nous un travail de rapprochement qui consiste à « clarifier l'atmosphère » ainsi que s'expriment nos amis anglicans, c'est-à-dire à dissiper les malentendus, à se libérer de part et d'autre de ses préjugés, à rétablir la vérité historique. Écarter de notre mieux les obstacles à l'union, c'est notre tâche ; l'union elle-même sera l'œuvre de la grâce à l'heure que daignera choisir la divine Providence (1). »

Lord Halifax, sur le conseil de M. Étienne Gaselee, eut bien soin d'avertir le cardinal Bourne : « Je lui ai dit, — lisons-nous dans une de ses lettres à M. Portal — que nous avions vu le cardinal Mercier et que nous lui avions parlé de l'union des Églises etc... Ah ! le cardinal Mercier, dit-il, je le connais bien et je l'estime beaucoup ; nous avons été à Louvain ensemble. C'est un grand homme, une personnalité très distinguée, qui a beaucoup d'influence. Je suis très content que vous l'avez vu. Ma visite fut un succès complet. En partant j'étais entièrement satisfait et je lui demandai la permission de venir le voir après mon retour de Malines, pour lui faire part de tout ce qui avait été dit, et aussi, comme je l'espérais, pour lui demander ses bons services en vue d'aider, par tous les moyens possibles, la réalisation de conférences dans le genre de celles au sujet desquelles Léon XIII avait discuté en 1894. Le cardinal fut en même temps sympathique et je suis sûr que vous serez aussi satisfait que moi-même (2). »

On a parfois reproché à lord Halifax d'avoir voulu tromper ses amis du continent en ne les avertissant pas assez du manque d'unité de foi dans l'Église anglicane et, par le fait même, des positions diverses de ses membres par rapport au dogme.

Il ne semble pas que ce reproche soit fondé, ou, en tout cas, si lord Halifax y a donné prise, c'est malgré lui. Voici comment à ce sujet il a manifesté très nettement sa pensée à

(1) Cardinal MERCIER, *Œuvres pastorales*, t. VII, Louvain, Warny, 1929, in-8°, p. 595 et notre volume de *Documents*, pp. 146-150.

(2) Cf. Fonds HALIFAX, *Lettre de lord Halifax à M. Portal, du 29 novembre 1921* et Dr FRÈRE, *Recollections of Malines*, p. 19.

D'après la déclaration que le cardinal Bourne aurait faite à Mr. Oldmeadow, lord Halifax n'aurait parlé à l'archevêque de Westminster que « d'une manière générale, sans mentionner ses tractations avec les archevêques de Canterbury et d'York, ou l'existence de plans avancés pour les Conversations ». (Ernest OLDMEADOW, *Francis cardinal Bourne*, London, Burns Oates and Washbourne, vol. II, p. 363, note 4.)

M. Portal : « On ne peut nier, lui écrivait-il à la fin de novembre 1921, que les formulaires peuvent être expliqués dans un sens différent et que beaucoup de membres de l'Église d'Angleterre n'expliqueraient pas la position et l'enseignement de leur Église comme moi-même. Le cardinal Mercier doit tenir compte de ce fait [...]. Nous devons admettre de notre côté que nous entretenons une large tolérance d'opinions en elles-mêmes hérétiques. On peut donner l'excuse d'ignorance mais le fait est incontestable (1). »

Et encore : « L'Église d'Angleterre insiste sur ce qui est de *fide* mais admet une liberté considérable d'opinions sur tout ce qui n'est pas strictement un article de foi, mais avec vous il me semble qu'il y a beaucoup de matières qui ne sont pas de foi et sur lesquelles on ne peut pas dire ce qu'on veut. Je crois aussi qu'il y avait une plus grande liberté à ce sujet au moyen âge que maintenant. Cela constitue, quant à nos manières d'agir, une réelle différence entre vous et nous, dont il faut tenir entièrement compte (2). »

Lord Halifax, le Dr Armitage Robinson, doyen de Wells, et le Dr Walter Frere, dans la soirée du dimanche 4 décembre 1921, se réunirent entre eux, à Londres, au 88, Eaton Square. Ils décidèrent que le but de la première Conversation de Malines serait « de régler les questions préliminaires en vue d'organiser des conférences entre catholiques romains et anglicans ; avec un réel encouragement, quoique tout d'abord sans caractère officiel, de la part des plus hautes autorités appartenant à chaque côté (3) ».

Le lundi matin, 5 décembre, Halifax, Frere et Robinson quittèrent Londres pour Malines, accompagnés de James, le maître d'hôtel d'Hickleton, qui ne quitta jamais lord Halifax dans les dernières années de sa vie.

Le Dr Frere nous confie que James « faisait véritablement partie des conférences. Il était un excellent compagnon de voyage, très capable de veiller sur nous et notre bagage. Il était également très acceptable à Malines, car il y avait des amis, anciens réfugiés d'Hickleton à l'époque de la guerre (4). »

(1) Fonds HALIFAX, *Lettre de lord Halifax à M. Portal, du 30 novembre 1921*.

(2) *Ibid.*

(3) Walter FRÈRE, *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, 1935, petit in-8°, p. 63.

(4) *Ibid.*

Le groupe anglican arriva à Malines dans la soirée. Le chanoine Dessain, secrétaire du cardinal Mercier, l'y attendait à l'arrivée du train et accueillit les personnalités en leur parlant l'anglais le plus pur. Sur le quai, un pieux laïque voyant le doyen de Wells en habits ecclésiastiques s'agenouilla devant lui et lui demanda sa bénédiction. Le doyen dut être un peu surpris. Il n'était pas habitué à des gestes de ce genre même de la part d'anglicans. Il s'empressa cependant de le bénir (1).

Les premières réunions se tinrent à Malines les 6, 7 et 8 décembre 1921. Le côté catholique était représenté par le cardinal Mercier, Mgr Van Roey, alors vicaire général de Son Eminence, et M. Portal; le côté anglican, par lord Halifax, le Dr Armitage Robinson, doyen de Wells, très informé en patristique, le Dr Walter Frere, évêque de Truro, historien des liturgies. A la fin de novembre 1922, M. Portal faisait savoir à lord Halifax (2) qu'il ne verrait pas d'inconvénient à ce que le P. Walker, Jésuite anglais, participât également aux Conversations. Il posait cependant une condition : le chanoine Hemmer, historien érudit des premiers siècles de l'Église en même temps que curé de Saint-Mandé, devrait également faire partie du groupe catholique. Un choix judicieux des participants de ce groupe était de la plus haute importance pour assurer le succès des Conversations. Il fallait qu'ils soient agréés de tous et possèdent, en même temps que la connaissance de l'âme anglicane et la science historique et théologique nécessaires, cet ensemble de qualités intellectuelles et morales qui contribuent non seulement à faire tomber les préjugés des anglicans, mais même à faire naître chez ceux-ci de la sympathie à l'égard des catholiques. Le cardinal Mercier ne crut-il pas discerner chez le P. Walker les qualités désirables pour faire partie du groupe catholique, ou bien est-ce par principe que, dans ces réunions, il préféra écarter tout membre de la Compagnie de Jésus quel qu'il fût? Cette seconde hypothèse paraît la plus probable. Le 10 janvier 1923, M. Portal écrivait à lord Halifax : « D'une manière générale, en fait de religieux, le cardinal paraît porté du côté des Dominicains (3). »

(1) Ce trait est raconté par Walter FRAZEE, *Recollections of Malines, Viscount Halifax*, part in-8°, p. 20 et par LOCKHART, (2) Fonds HALIFAX, part two, p. 275.

(3) Cf. Fonds HALIFAX. Lettre du 29 novembre 1922, adressée par M. Portal à lord Halifax.

(4) Cf. Fonds HALIFAX. Le 6 octobre, à propos du P. d'Herbigny, que

Et M. Portal lui-même, qui en cette question du rapprochement anglo-romain exerçait une réelle influence sur le cardinal, n'avait pas beaucoup de sympathie pour les Pères de la Compagnie (1) et voyait en eux des adversaires de ses méthodes iréniques d'apostolat : « Il a paru ici, dans les *Études* — écrivait-il de Paris à lord Halifax le 21 décembre 1922 — un article sur votre brochure qui, malgré une bienveillance apparente, se ressent du vieil état d'esprit jésuite. Il n'y a pas d'illusions à se faire : tout ce parti-là est contraire à une politique d'union. Ils ne veulent que des conversions individuelles. La raison n'est pas difficile à trouver, mais quel aveuglement (2) ! » Ces lignes de M. Portal montrent combien il avait été peiné par l'article signé du P. Datin S. J., publié dans les *Études* (3) sous le titre *Lord Halifax et la Réunion des Églises*. Le P. Datin y prend en effet la position du cardinal Vaughan : celui-ci voulait seulement des conversions individuelles. Cependant M. Portal se trompait en croyant que tous les Jésuites étaient opposés à une politique d'union ; le P. Walker, notamment, y était favorable. Quoiqu'il en soit du motif qui ait déterminé le jugement du cardinal, le fait est que le P. Walker, malgré son désir de faire partie du groupe catholique des Conversations, et malgré sa largeur de vues (4) n'y fut pas invité.

Halifax semblait enchanté de ses premières journées à Malines, à en juger par ces lignes, qu'il écrivait à son fils Édouard le 7 décembre 1921 : « Ici, nous sommes en plein travail. Tout est très intéressant et rempli d'espérances : je l'espère et je le crois. Nous nous levons un peu après 7 heures. L'abbé Portal dit sa messe dans la chapelle du cardinal, qui est en haut du grand escalier, en face du grand salon où nous discutons. A 9 heures nous prenons notre café, puis à 10 heures nous nous

Mgr Batiffol songeait à faire entrer dans le groupe catholique des Conversations de Malines, lord Halifax écrivait à M. Portal : « Le cardinal ne veut pas de Jésuites dans nos conférences. Gardez cela pour vous. Il a été absolument formel là-dessus quand je lui parlai d'un autre Jésuite. » (Fonds HALIFAX, Lettre du 6 octobre 1924, de lord Halifax à M. Portal.)

(1) Portal « had an almost English mistrust of the Society of Jesus ». (J. G. LOCKHART, *Viscount Halifax*, part II, p. 286).

(2) Fonds HALIFAX, lettre de M. Portal à lord Halifax, du 21 décembre 1922.

(3) T. CLXXIII, pp. 533 à 544.

(4) Dans sa lettre du 29 novembre à lord Halifax, M. Portal écrivait notamment : « Le Père Walker a su quelque chose de ce que nous faisons

réunissons au grand salon. Le vicaire général (1) paraît, puis le cardinal entre. Après avoir échangé un mot ou deux, nous nous asseyons autour d'une table : d'abord le cardinal, puis moi-même, l'abbé, le vicaire général, Walter Frere, enfin en face de moi le doyen de Wells, de l'autre côté du cardinal. C'est une petite table ronde et on entend très facilement ce qui se dit. Nous causons ou discutons jusqu'à une heure ou deux environ, puis déjeuner ou lunch — la nouriture que nous prenons le soir à 7 h. 30 constitue le même repas qu'à 1 heure ou 1 h. 30 ; toute la cuisine est très bonne et appétissante.

« Alors, après le déjeuner, nous avons le temps de mettre de l'ordre dans nos idées ou de nous promener jusqu'à 4 h., heure à laquelle nous nous réunissons de nouveau, nous parlons, conversons, et discutons jusqu'à sept heures. Dîner ou souper à 7 h. 30. Le cardinal préside le déjeuner et le dîner. »

« Après le dîner, à 9 heures environ, nous nous retirons dans notre chambre. » Là nous écrivons ou faisons ce que nous avons à faire jusqu'à l'heure du coucher. »

« Je crois pouvoir dire que je suis tout à fait satisfait. Personne ne peut être plus aimable ou plus charmant que le cardinal, ou plus soucieux d'aplanir les voies ou de tourner les difficultés, et Walter Frere, aussi bien que le doyen, ont été des plus serviables. Nous avons commencé par parcourir et discuter mon mémoire (2) qu'on a généralement approuvé, et depuis lors nous avons parcouru l'Appel de Lambeth. Je crois que cela a été également très satisfaisant et utile. L'abbé me dit qu'il croit que le cardinal est content et que nous réussissons (3). »

Le mardi 6 décembre dans la matinée, le cardinal Mercier, après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes et après avoir prié le Saint-Esprit, donna la parole à lord Halifax. Le vénéré vieillard parla d'abord de l'Appel de Lambeth et puis de son

par le cardinal Mercier [...], d'où aussi la demande qu'il a adressée au cardinal pour faire partie de toute conférence qui pourrait se tenir dans l'avenir. »

(1) Mgr Van Roey, qui était alors vicaire général du cardinal Mercier, et qui, depuis lors, a pris la succession de celui-ci comme cardinal archevêque de Malines.

(2) Cf. notre livre de *Documents*, pp. 9-17.

(3) Fonds HALIFAX, *Lettre du 7 décembre, 1921* citée par J. G. LOCKHART *Viscount Halifax*, part two, pp. 275-276.

mémoire (1), dont il avait remis un exemplaire aux participants des Conversations.

Ensuite le cardinal se mit à lire le mémoire en question, et au fur et à mesure les autres participants des Conversations exprimaient leur avis. C'est ainsi que la discussion passa successivement de la question de l'Église visible et invisible à celle de la nécessité du baptême pour devenir membre de l'Église (2), de la question du Concile de Trente et de son contenu neuf articles (3) à celle du Concile du Vatican et de son occultisme ; aux conditions requises pour qu'une vérité devienne article de foi dans l'Église catholique (4).

(1) Cf. notre livre de *Documents*, pp. 9-17.

(2) « *De l'Église* : 1° Nous sommes d'accord pour admettre que le baptême donne l'entrée dans l'Église, en laissant de côté la question si on peut, sans le baptême formel, être membre de l'Église invisible. Nous admettons aussi que l'initiation constituée par le baptême doit se développer dans une vie sociale organisée ;

« 2° Nous sommes d'accord pour admettre que cette vie organisée se manifeste surtout par la hiérarchie et par les sacrements. La hiérarchie doit provenir des apôtres par une succession ininterrompue des évêques qui, de ce fait, sont établis de droit divin. » (*The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents edited by lord Halifax*, London, Allan, in-8°, 1930, p. 11.)

(3) « *Concile de Trente et les trente-neuf articles de la Religion*. — Son Eminence a repris la lecture du Mémoire et on aborde la question du Concile de Trente. On a cité les opinions du Dr Pusey et de Forbes, évêque de Brechin, qui reconnaissent que la Doctrine des trente-neuf articles est susceptible d'une interprétation qui la concilie avec les décrets du Concile. Le doyen fait remarquer qu'il y a peu de gens en Angleterre qui connaissent ces décrets. Quant aux trente-neuf articles, le doyen ne voudrait pas admettre l'affirmation qu'ils étaient entièrement susceptibles d'une interprétation catholique. D'après lui, certaines parties n'en sont pas susceptibles. Il insiste sur le changement qui s'est produit dans les termes d'adhésion. Ce changement a été fait par une modification de la loi civile, il y a une cinquantaine d'années. Enseignant maintenant, le clergé donne une adhésion générale à la doctrine de l'Église d'Angleterre exprimée dans ces articles, sans pour cela accepter toutes et chacune des propositions ou phrases qui s'y trouvent. Il ajoute que si les trente-neuf articles n'avaient pas été imposés par la loi civile, ils seraient probablement tombés dans l'oubli. »

« Pour ces motifs les anglicans sont portés à croire que ces articles ne présenteraient, en fait, aucun obstacle à un véritable rapprochement. Reste pour eux à étudier de plus près les décrets du Concile de Trente avant de se prononcer sur l'ensemble de ces décrets. » (*The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, pp. 11-12. C'est sous cette forme abrégée, que nous citerons désormais ce livre, dont la référence complète figure ci-dessus, note 1.)

(4) « *Concile du Vatican*. — Du Concile de Trente nous passons au Concile du Vatican. Les anglicans nous demandent comment une vérité

L'après-midi du même jour, Son Éminence termine la lecture du mémoire, puis chaque article est repris et discuté. De part et d'autre des explications furent données sur le baptême, la confirmation, l'eucharistie, le Saint Sacrifice, la communion sous les deux espèces, les dogmes, la juridiction des évêques, la liberté donnée jusqu'ici aux Églises locales et celle qu'on pourrait leur accorder dans l'avenir, l'extrême-onction et la pénitence (1).

devient une vérité de foi pour les catholiques romains. Il est répandu :

« 1^o Une vérité est acceptée comme de foi si elle est professée explicitement comme de foi par toute l'Église ;

« 2^o Si un Concile œcuménique la définit comme de foi.

« Pour qu'un Concile soit œcuménique il faut que le Concile soit convoqué ou présidé par le Pape et approuvé par lui ;

« 3^o Si le Pape, parlant *ex cathedra*, parle comme chef de l'Église universelle et définit une vérité.

« Les anglicans font remarquer qu'ils n'admettent pas le Concile de Trente ni le Concile du Vatican comme œcuméniques. De plus, que ces trois propositions devraient être examinées par eux avec soin parce qu'elles présentent des difficultés.

« Les anglicans posent la question si un Concile n'est pas nécessaire pour connaître qu'une vérité est de foi. Il est répondu que le Concile œcuménique n'est qu'un des moyens pour définir une vérité comme révélée. Mais il faut noter que le privilège de l'infaillibilité ne sépare pas le Pape de l'Église. Le Pape ne peut, comme tel, agir à part de l'Église ; il en est le chef. Sous ce rapport, ce qui est dit dans le Mémoire exprime bien la vérité catholique : « Le pouvoir du Pape n'est nullement le pouvoir de déclarer ou d'imposer un nouveau dogme ; mais seulement le pouvoir de déclarer explicitement et avec autorité ce qui est la foi commise par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la garde de son Église. »

« Son Éminence dit : « Un dogme n'est pas l'expression d'une vérité nouvelle, mais la formulation authentique d'une vérité contenue dès l'origine dans le dépôt de la Révélation. C'est la mise en lumière de ce qui était en germe dans la parole révélée par le Christ et les apôtres. » (*The Conversations at Malines*, 1921-1925, *Original des documents*, pp. 12-13.)

(1) « *Des Sacraments* : a) Aucune difficulté pour le baptême ; b) Pour la confirmation, le rituel catholique prescrit une imposition des mains, pendant laquelle on énumère les dons du Saint-Esprit, et la Chrismation ;

« c) On passe au sacrement de l'Eucharistie. Le Mémoire dit : « L'Église anglicane enseigne que le Corps et le Sang de Notre-Seigneur sont vraiment donnés, pris et reçus dans le Saint-Sacrement. Ce sont les termes mêmes du catéchisme. Sur la doctrine de la Transubstantiation, les anglicans déclarent admettre le changement du pain et du vin en le Corps et le Sang du Christ par la consécration. Aux yeux des catholiques le mot Transubstantiation ne signifie pas autre chose. »

« *Sacrifice*. — Le Mémoire dit : « Que l'Eucharistie est le même sacrifice

Le lendemain, mercredi 7 décembre, la discussion porta sur le texte de l'Appel de Lambeth, dont le cardinal Mercier

que celui de la Croix, offert par Notre-Seigneur Jésus-Christ à son Père, d'une manière mystique et sacramentelle. »

« Les anglicans font la lecture de deux documents sur le sacrifice :

« a) L'Oraison dite prière d'oblation, dans le service eucharistique, *Domine Pater celestis, nos humiles famuli tui rogamus, etc...* ;

« b) Dans la réponse que firent les archevêques de Canterbury et d'York à la bulle *Apostolicæ Curæ* (n^o 11) il est dit *Further, we truly teach the doctrine of Eucharistic sacrifice, etc...*

« Les deux passages ont paru suffisamment exprimer la notion du sacrifice eucharistique. »

« *La communion sous les deux espèces*. — La communion sous les deux espèces a été en usage dans l'Église universelle et réduite, pour des raisons d'ordre pratique donc contingentes, à la communion sous une seule espèce, d'où il résulte que la question de la communion sous les deux espèces n'est pas une question de doctrine, mais de discipline.

« *Dogmes*. — A propos des dogmes, il est reconnu qu'il y a des vérités de foi qui s'imposent et nous sommes d'accord sur le plus grand nombre de ces vérités pour les admettre comme de foi. Les anglicans demandent à quel *criterium* les catholiques discernent les vérités de foi définies, de celles qui ne le sont pas. On répond que le document doit clairement indiquer la volonté de la part de l'autorité, d'imposer une vérité comme de foi, et cette volonté se reconnaît à l'emploi de certaines formules comme par exemple : *Si quis dixerit... anathema sit*, ou comme dans la définition de l'Immaculée Conception : *Definitum auctoritate...*

« Les anglicans font remarquer que, pratiquement, les décisions des Congrégations romaines ont une force qui serait difficilement acceptée dans l'Église d'Angleterre. Et de plus qu'il y a des vérités reconnues comme de foi par les catholiques, qui ne le sont pas présentement par les anglicans.

« *Juridiction*. — A propos de la juridiction, les anglicans et les catholiques admettent que les évêques sont institués de droit divin, mais les anglicans font remarquer qu'il serait à souhaiter qu'une plus grande liberté fût laissée aux Églises locales qu'il n'en est donné actuellement dans l'Église romaine. Cependant, disent les catholiques, il ne faudrait pas sous-évaluer le droit d'initiative des évêques et des catholiques, par exemple : les catholiques allemands refusèrent de voter la loi du septennat présentée par Bismark, malgré les exhortations de Léon XIII. Les évêques belges, à propos des lois scolaires, prirent la même attitude.

« *Extrême-onction*. — Au sujet de l'extrême-onction, les anglicans constatent chez eux la tendance à faire revivre l'ancien usage de donner ce sacrement aux malades.

« *Pénitence*. — Dans l'Église anglicane, ceux qui se reconnaissent en état de péché grave doivent en conscience recourir à l'absolution sacramentelle :

a) Texte de l'ordre du service de la communion :

Si quis vestrum conscientiam suam rationibus supra memoratis sedare nequeat sed plus solatii desideret vel constiterit ad me se conferat aut aliquem alium verbi Dei ministrum prudentem et eruditum et ablorem suum delegat, ut per ministrum sancti verbi Dei beneficium absolutiois consecutus conscientiam suam tranquillare, et omnes dubitationes scrupulosque deponere

lui-même fit la lecture « tantôt en latin, tantôt en français, avec références, parfois, au texte anglais (1) ».

A propos du prologue, le cardinal exprima le souhait que « la divinité de Notre-Seigneur fût exprimée clairement en ajoutant *verum Deum, verum hominem*. On ne fait pas de difficultés à admettre que ceux qui ont été valablement baptisés appartiennent au corps de l'Église (2) ».

Sur les trois premiers paragraphes, aucune remarque ne fut faite par les participants catholiques. Sur le quatrième, ceux-ci furent d'accord avec les anglicans pour admettre « qu'une certaine diversité dans l'unité est nécessaire en matière de discipline et pratiquement cette diversité est admise dans l'Église romaine, par exemple à l'égard des Orientaux, dans les divers ordres religieux, dans les diocèses. On fait remarquer que les dissidents sont très désireux de conserver leurs usages à l'égard des anglicans, les Orientaux à l'égard de l'Occident et les anglicans à l'égard de Rome (3) ».

La doctrine catholique donne une égale valeur à la Tradition et à l'Écriture Sainte. Le cardinal Mercier, se faisant l'interprète de la pensée des participants catholiques des Conversations, aussi bien que du magistère de l'Église, ne peut donc pas admettre le passage du paragraphe 6 de l'Appel de Lambeth selon lequel l'Écriture Sainte serait la norme ultime (*the ultimate standard*) de la foi. Les participants catholiques ne voulaient même pas accepter le mot « suprême » (*supreme*) au lieu du mot « ultime » (4).

Les anglicans font remarquer que l'Appel ne donne pas toute la croyance de l'Église d'Angleterre, mais seulement un minimum qui vise les dissidents anglo-saxons. Les anglicans

valeat. Extrait de l'Exhortation du prêtre à propos de la préparation à la communion (*Prayer-Book*) :

b) *Prayer-book*. Ordre visite des malades. — Voici la monition que le curé donne aux malades, tirée de la rubrique de l'*Ordo Visitationis* : *Hic monendus est infirmus ut si conscientiam suam qualibet gravi re qua peccata, sacerdos eum, si ex animo humiliter petat, hoc modo absolvat : Dominus noster Jesus Christus... Et ego auctoritate ejusdem mihi tradita, absolvo te ab omnibus peccatis tuis. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.* (*The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, pp. 14-16).

(1) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 17.
(2) *Ibid.*, p. 17.
(3) *Ibid.*, p. 18.

(4) Walter FRERE, *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, in-8°, 1935, p. 28.

demandent quelle est la place des preuves tirées de l'Écriture Sainte dans l'enseignement des catholiques romains. Il est répondu qu'il est d'usage, dans les thèses théologiques, de citer : 1^o l'Écriture Sainte ; 2^o la Tradition et les Pères de l'Église ; 3^o s'il y a lieu, la définition faite par l'Église qui conclut.

On rappelle que les anglicans regardent comme nécessaire pour qu'une vérité soit de foi, qu'elle soit tirée de l'Écriture Sainte. Il est répondu qu'en fait les vérités regardées comme de foi par les catholiques romains se réclament de l'Écriture Sainte (1).

A propos du septième paragraphe de l'Appel, où il est question de l'épiscopat, le cardinal insiste sur la nécessité d'un chef visible pour maintenir l'unité : « Une société quelconque peut-elle exister et vivre sans un chef (*caput*) ? Pour nous, sans un chef, l'unité est impossible. Supposé même que nous fassions abstraction de la preuve tirée des Livres Saints et de la Tradition pour démontrer que le Christ a fait reposer positivement l'unité de l'Église sur la tête de Pierre et de ses successeurs, il nous paraît que nous pourrions déclarer *a priori* que la sagesse providentielle se devait de réaliser sur une tête l'unité de l'autorité dans l'Église. Sans doute l'épiscopat peut être un agent d'unification, mais les évêques eux-mêmes qui devaient, après quelques siècles, arriver au nombre d'un millier et au delà, ne sont-ils pas exposés, dans les milieux divers où ils se trouvent, sujets à leurs faiblesses, à leurs passions personnelles ; ne sont-ils pas exposés, dis-je, à se diviser entre eux comme les prêtres d'un même diocèse ou les fidèles d'une même paroisse ?

« Quel sera donc le facteur de l'Unité ? Celui qui dans une même famille s'appelle le père, dans une société le souverain (2). »

Le Dr Frere « ne trouve pas de difficulté à admettre un chef comme centre de l'unité, mais il ne l'admettrait que : *jure ecclesiastico* et par suite du développement de l'organisation de l'Église (3) ».

L'Appel de Lambeth était destiné non seulement aux catholiques mais également aux Églises orthodoxes et aux sectes protestantes. Aussi les termes sont-ils si élastiques que l'on peut craindre que les anglicans, dans ce passage de l'Appel,

(1) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 18.

(2) *Ibid.*, p. 19.

(3) *Ibid.*, pp. 19-20.

n'aient pas considéré l'épiscopat comme nécessaire à l'Église. Puisque les participants catholiques ont été priés de formuler « une critique vigoureuse de ce chapitre (4) », on aurait aimé les voir demander un peu plus de clarté sur ce point.

Quand les anglicans attirèrent l'attention sur les obligations qu'ils ont de rester en rapport avec les Églises orientales, comme avec leurs Églises non conformistes, le cardinal leur répondit : « Je comprends [...] votre disposition d'âme. Je ne puis cependant m'empêcher de me demander si la haute influence de personnalités de votre valeur ne serait pas entraînant, décisive, pour un bon nombre de vos coreligionnaires. Toutefois nous ne devons rien précipiter. Nous devons attendre dans la prière l'heure de l'Esprit-Saint qui souffle où il veut (2). »

Lord Halifax exprima le même avis que le cardinal Mercier sur la nécessité pour l'Église d'avoir un chef visible ; mais selon lui, l'unité de l'Église est maintenue par le Saint-Esprit. Cette affirmation n'est pas inexacte. Cependant, comme un écrivain catholique d'outre-Manche l'a fait remarquer à propos de cette affirmation de lord Halifax, c'est « une proposition également chère même aux sectes où domine l'esprit de schisme et de désunion pratique (3) ». Si l'unité est maintenue par le Saint-Esprit il faut que l'unité existe en pratique et qu'on ne se contente pas d'admettre le principe.

Enfin lord Halifax rappela, comme l'avait fait quelques instants auparavant le Dr Frere, comment Joseph de Maistre avait prédit (4) que l'Église anglicane, située à mi-chemin entre le protestantisme et le catholicisme, avait un « rôle providentiel (5) ».

Le cardinal Mercier « reconnaît que l'Esprit-Saint est l'âme de l'organisation, mais il ajoute que l'ossature aussi est importante bien qu'elle ne soit pas tout (6) ». Son Eminence ajoute enfin : « L'unité peut imposer des sacrifices et il faut être prêt à les faire. La soumission à un chef, à la papauté, demande des sacrifices de la part de tous. Le Pape est homme, ceux qui

(1) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 19.
(2) *Ibid.*, p. 20.

(3) Ernest OLDMEADOW, *Francis cardinal Bourne*, London, Burns Oates and Washburne, 1943, vol. 2, p. 363. Ce livre sera cité désormais sous la forme suivante : OLDMEADOW, *Cardinal Bourne*.

(4) Sur cette prédiction de Joseph de Maistre, cf. p. 14, note 1.

(5) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 21.
(6) *Ibid.*

l'entourent sont hommes, et, par conséquent, qu'il y ait en eux des faiblesses et des passions, c'est tout naturel, mais le sacrifice qui s'impose est demandé par la raison même comme dans la famille l'obéissance impose des sacrifices aux fils à l'égard du père (1). »

Selon le Dr Frere, les anglicans veulent l'unité et ne reculent pas « devant l'idée d'une papauté comme centre d'unité », seulement ils ne croient pas « que ce serait l'idée de la papauté telle qu'elle est conçue et pratiquée chez les catholiques à l'heure actuelle mais telle qu'elle pourrait se dégager dans l'avenir ». Ils croient « que la papauté a commis des fautes dans la matière dont elle a conçu et mis en pratique ses droits, et qu'il y a là une des causes de la séparation, sans pour cela nier les fautes de ceux qui sont séparés ». Ils ne demandent pas « de revenir sur les chemins parcourus dans le passé, mais que chaque Église ou communion tende à l'unité par une marche en avant convergente.

« Lord Halifax estime que les influences politiques ont été une des grandes causes de la séparation anglaise (2). »

La séance du matin se termina par des échanges de bons propos. D'après le doyen de Wells « depuis deux siècles et plus, il n'y a rien eu de pareil. Il n'a pas été question de conversion ni de soumission individuelle mais des théologiens se sont assemblés pour se rendre compte s'il est possible que l'Église d'Angleterre et l'Église de Rome puissent s'entendre. C'est bien là le sens du mot « entente » et cela sera une entente cordiale. Il exprime le vœu que les prochaines réunions aient lieu en Angleterre et il offre gracieusement le doyen de Wells comme lieu de réunion. Lord Halifax offre également avec beaucoup d'amabilité, le château de Hickleton (3) ».

Après le déjeuner, vers quatre heures, les Conversations reprirent. Les participants, après avoir passé quelque temps à revoir les minutes, écoutèrent le cardinal Mercier qui lut les paragraphes 8 et 9 de l'Appel de Lambeth.

« Nous croyons — lisons-nous dans le paragraphe 8 — que pour tous, le véritable et juste rapprochement en vue de l'union, s'opérera par une mutuelle déférence de la conscience des uns à l'égard de celle des autres. A cette fin, nous qui lan-

(1) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 21.

(2) *Ibid.*, pp. 21-22.

(3) *Ibid.*, p. 22.

sons cet appel, nous dirions que si les autorités des autres communions le désiraient, nous sommes persuadés que, les termes de l'union ayant été par ailleurs ajustés d'une manière satisfaisante, les évêques et le clergé de notre communion accepteraient volontiers de ces autorités une forme de communion ou reconnaissance qui recommanderait notre ministère à leurs congrégations, comme ayant sa place dans l'unique vie de famille (1). »

« D'après une déclaration autorisée, la pensée première des évêques anglicans était de régler leur situation à l'égard des Églises qui ne possèdent point de hiérarchie épiscopale, presbytériens d'Écosse, par exemple, Wesleyens, Méthodistes, etc. Cependant l'offre des évêques anglicans n'excluait pas l'idée d'une entente avec les Églises constituées autour d'une hiérarchie épiscopale. Elle semblait même y conduire. Si toutes choses, par ailleurs, étaient réglées relativement à la doctrine si l'accord était conclu sur un régime disciplinaire, il n'y aurait pas de difficulté de la part des évêques anglicans à accepter tel élément d'ordination qui paraîtrait nécessaire à l'Église romaine pour mettre hors de doute aux yeux de tous la validité de leur ministère (*ministry*) (2). »

Bien que peu de choses soit dit sur ce point dans le compte rendu des Conversations de Malines, nous savons par le Dr Frère que la discussion concernant cette huitième partie de l'Appel de Lambeth, dura très longtemps (3). Le cardinal Mercier fut « plein de réticences, mais il fut d'avis qu'une ordination *sub conditione* pourrait être requise et considérée comme suffisante », bien qu'« une espèce de supplément pût être aussi envisagé comme moyen de régularisation (4). »

(1) *Conference of Bishops of the Anglican Communion, holden at Lambeth Palace, July 5 to August 7, 1920; Encyclical Letter from the Bishops, with the resolutions and reports*, 2^e édition, London, S. P. C. K., 1922, pp. 28-29.

(2) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 299.

(3) Walter FERRÉ, C. R., *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, 1935, in-8°, p. 29.

(4) Walter FERRÉ, C. R., *Recollections of Malines*, London, The Centenary Press, 1935, in-8°, p. 29. Nous laissons à l'éminent prélat toute la responsabilité de cette phrase qui paraît un peu étonnante après la bulle *Apostolicæ Curæ*, déclarée « irréfutable » par Léon XIII dans une lettre au cardinal Richard, datée du 5 novembre 1896, et d'après laquelle les évêques et ministres anglicans certainement ordonnés par des évêques de leur Église dont l'ordination dérive de Parker, en cas de conversion, doivent être réordonnés « absolument » et non pas « sous condition ».

M. Portal ajouta que par cette offre, exprimée dans le huitième paragraphe de l'Appel de Lambeth, « les évêques anglicans donnent [...] un grand exemple d'humilité chrétienne et font un vrai sacrifice à l'unité (4). »

La dernière séance de la première Conversation de Malines s'ouvrit le jeudi 8 décembre à quatre heures et demie. C'est dans cette séance que le doyen de Wells, désireux de savoir le degré de discrétion que les membres des réunions devaient garder, exprima le désir que Son Éminence fasse connaître sa volonté à ce sujet.

Le cardinal Mercier répondit :

« 1^o Discrétion absolue à l'égard de la presse; 2^o ne parler de Malines qu'à très peu de personnes et d'une manière confidentielle; 3^o il est utile et légitime de tenir les autorités au courant, mais toujours d'une manière confidentielle; 4^o éviter de prononcer le nom des personnes s'il n'est pas nécessaire de les dire; 5^o le compte rendu doit rester confidentiel (2). »

Lord Halifax dit alors quelques mots pour remercier le cardinal de son hospitalité et le doyen de Wells, après avoir remercié à son tour, demanda à Son Éminence de bénir tous les participants des Conversations. Le cardinal acquiesça et donna sa bénédiction aux anglicans aussi bien qu'aux catholiques. Cette dernière session de la Première des Conversations de Malines se termina « dans un sentiment de profonde émotion religieuse (3) ». Avant de se séparer du Cardinal, les trois anglicans lui baisèrent les mains en disant : « Vous, au moins, vous ne nous repoussez pas (4). »

(1) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 299.

(2) *Ibid.*, p. 25.

(3) *Ibid.*, p. 26.

(4) Paroles citées d'après le témoignage oral de M. l'Abbé Joseph Mercier, neveu du cardinal.

CHAPITRE IV
DE LA PREMIÈRE
A LA DEUXIÈME CONVERSATION DE MALINES
(9 novembre 1921 au 14 mars 1923)

Les participants de la première Conversation de Malines revinrent en Angleterre, gardant un souvenir ineffaçable de cette rencontre pleine d'espérance pour l'avenir. « Je ne puis assez vous remercier, écrivait le doyen de Wells à lord Halifax de votre grande amabilité à mon égard, depuis le commencement jusqu'à la fin. Ce fut pour moi une des plus remarquables expériences de ma vie et je suis convaincu qu'elle était digne de tout le travail et de toute l'énergie que vous y avez apportés. J'ai donné votre message à l'archevêque [de Canterbury] qui l'a parcouru avec le plus vif intérêt [...]. Il a été très impressionné et convaincu de l'importance de notre réunion et en même temps du réel service qu'elle a rendu (1). »

Halifax ne pouvait pas contenir son enthousiasme : « Après Dieu, c'est vous, vous, vous qui avez tout fait, » écrivait-il à M. Portal le 13 décembre (2). Dès le 21 celui-ci répondait : « Nous ne pouvons que remercier Dieu de sa bonté, de se servir de nous pour renouer des liens qui avaient été si brutalement brisés. Certes notre vieille amitié n'avait pas besoin de récom-pense, mais qu'il plaise à Dieu d'y ajouter cette joie est bon, et rend la chose plus douce et plus précieuse (3). »

Le Dr Frere portait un jugement plus réservé : « Il me semble, écrivait-il, qu'il y a de grandes espérances de paix,

(1) Fonds HALIFAX, Lettre du doyen de Wells à lord Halifax, du 12 décembre 1921.

(2) Fonds HALIFAX, Lettre du 13 décembre 1921, de lord Halifax à M. Portal.

(3) Fonds HALIFAX, Lettre du 21 décembre 1921, de M. Portal à lord Halifax.



LE CARDINAL MERCIER
(1851-1926)

pourvu qu'on ne fasse pas de bruit au sujet de ce modeste début, et qu'on n'en parle pas (1). »

Plusieurs événements importants, qui devaient avoir leur contre-coup dans la question du rapprochement de Rome et Canterbury, se passèrent entre la première et la deuxième Conversation de Malines. Benoît XV mourut le 22 janvier 1922. Le cardinal Ratti, son successeur, était un ami personnel du cardinal Mercier et s'intéressait vivement à la question de l'union des Églises. Les participants des Conversations de Malines pouvaient donc espérer une approbation toute particulière du nouvel élu, qui devait monter sur le trône pontifical sous le nom de Pie XI.

Celle-ci, d'ailleurs, ne devait pas se faire longtemps attendre. Le cardinal Mercier, il est vrai, n'avait pas jugé qu'une autorisation de Rome fût nécessaire pour accueillir favorablement la proposition de lord Halifax et tenter un rapprochement entre l'Église anglicane et l'Église romaine. Il la croyait inutile puisque ces « Conversations » étaient privées. Ni lui, ni Mgr Van Roey, ni M. Portal, ni même aux dernières réunions Mgr Batifol et le chanoine Hemmer n'étaient porteurs de mandats pour négocier. Ils marchaient pourtant « d'accord avec l'Autorité suprême, bénis et encouragés par elle (2) ».

L'archevêque de Malines s'était d'ailleurs fait un devoir de tenir le Saint-Père au courant des différents entretiens anglicans.

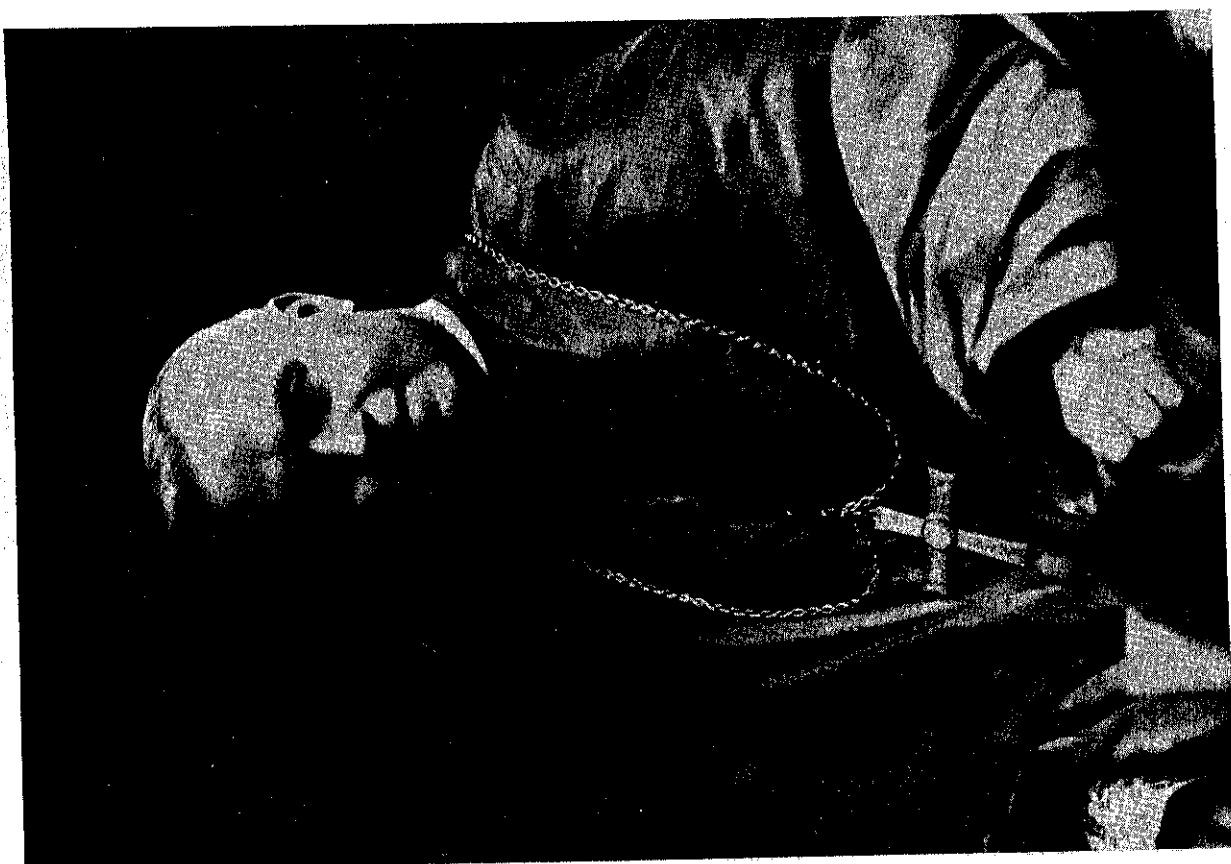
Cependant, à la suite de la lettre pastorale du cardinal Mercier sur *La Papauté et l'Élection de S. S. le Pape Pie XI* (3), lord Halifax, à la demande de l'archevêque de Malines, lui-même, en publia une édition anglaise dans le courant de l'été de 1922. Celle-ci venait en appendice dans une brochure intitulée : *Call to Reunion* (4). Ce n'est pas sans crainte que le vénéré vieillard avait entrepris cette publication. Il craignait qu'elle fût sans utilité pour le bien. Il espérait cependant qu'elle ne ferait pas de mal. « Les étrangers — écrivait-il — ne peuvent jamais comprendre l'esprit anglais. Naturellement

(1) Fonds HALIFAX, *Lettre du Dr Frère à lord Halifax, du 14 décembre 1921.*

(2) Cardinal MERCIER, *Œuvres pastorales*, Louvain, Warny, 1929, in-8°, t. VII, p. 289.

(3) *Ibid.*, t. VII, pp. 10-46.

(4) *A Call to Reunion, by Viscount Halifax, arising out of Discussions with cardinal Mercier to which is appended a translation of the cardinal's Pastoral letter to His Diocese*, London, Mowbray, 1922, in-8°, 57 pp.



LE CARDINAL VAN ROEY
Archevêque de Malines.

(Photo A. Roman).

cette lettre a été écrite pour des Belges, mais la traduction est pour nous et je pourrais même m'opposer à celle-ci (1). »

Quoiqu'il en soit, Halifax lança la brochure dans le public, au début de septembre 1922. Un de ses amis, M. Congreve Jackson, lui fut d'un précieux secours pour arriver à cette réalisation rapide. L'effet produit en Angleterre fut meilleur qu'il ne l'avait craint.

Cette brochure fut pour le cardinal Mercier, non seulement l'occasion de rendre grâce à Dieu (2), mais aussi d'écrire à S. S. Pie XI pour lui demander l'approbation des Conversations de Malines.

Le 14 novembre 1922, il adressa donc les lignes suivantes à Pie XI : « Votre Sainteté aura certainement remarqué la publication faite par le vicomte Halifax d'une traduction anglaise[...] de ma pastorale *La Papauté et l'Élection de S. S. le Pape Pie XI* et d'une remarquable introduction, où le vénérable vieillard anglican exprime un sincère désir de rapprochement de l'Église anglicane et de l'Église romaine. L'auteur rappelle la conversation intime officieuse, qui eut lieu en décembre 1921 à l'archevêché de Malines entre trois anglicans et trois catholiques, en vue de dissiper, autant que possible, les équivoques et les préventions qui font obstacle à l'union. »

« Les anglicans, notamment l'archevêque de Canterbury, désirent, nous désirons nous-mêmes, que la conversation reprenne. Mais les anglicans attendent qu'à leur première avance fiancée vers Rome, réponde une marque de bienveillance de Rome à leur égard. Que le Saint-Père m'autorise à leur dire que le Saint-Siège approuve et encourage nos conversations (3). »

Pie XI de son côté, sans leur donner aucun caractère officiel ou officieux, témoignait dès leur début de la sympathie pour ces tentatives de rapprochement si conformes à ses désirs.

Le 25 novembre 1922, le cardinal Gasparri, secrétaire d'État, répondait au cardinal Mercier au nom de Sa Sainteté. « La publication faite par le vicomte Halifax n'a pas été envoyée au Saint-Père, qui ne la connaît pas et désire beaucoup la connaître. Il autorise Votre Éminence à dire aux anglicans que le Saint-Père approuve et encourage vos conver-

(1) Fonds HALIFAX, Lettre de lord Halifax à M. Athelstan Riley,

du 7 juillet 1922.

(2) Fonds HALIFAX, Lettre du cardinal Mercier à lord Halifax, du 20 septembre 1922.

(3) Cité d'après la Lettre du cardinal Mercier à lord Halifax, datée du 28 novembre 1922. Cf. Fonds HALIFAX.

sations, et prie de tout son cœur le bon Dieu de les bénir (1). »

Ces encouragements du Saint-Père prenaient une importance d'autant plus grande qu'ils émanaient non pas seulement de l'auguste personne de Pie XI, mais du « Saint-Siège ». De leur côté, les anglicans recevaient aussi des encouragements de leurs archevêques, c'est-à-dire des membres les plus élevés de la hiérarchie anglicane, de sorte que, dès la deuxième réunion des 13 et 15 mars 1923, le cardinal Mercier pouvait dire : « Cette fois non seulement nous, catholiques romains, nous avons l'assurance écrite que le Saint-Père nous approuve, nous encourage, nous bénit; nous savons aussi que nos trois confrères anglais nous arrivent avec l'approbation des archevêques de Canterbury et d'York qui, après avoir consulté les évêques anglais sous leur juridiction, les envoient en leur nom (*on their behalf*) à Malines (2). » Cette approbation du Saint-Siège fut pour le cardinal Mercier l'objet d'une grande joie (3) dont il fit aussitôt part à lord Halifax et, à son tour, celui-ci communiqua la nouvelle à l'archevêque de Canterbury.

Le Dr Randall Davidson exprimait cependant le désir d'en être informé directement par le cardinal Mercier lui-même. Cette approbation du Pape, qui avait passé par trois intermédiaires — le cardinal Gasparri, le cardinal Mercier, lord Halifax — lui semblait susceptible de contenir « un élément d'incompréhension ou d'erreur (4) ».

Le cardinal Mercier, à la demande de lord Halifax, écrivit donc le 10 janvier 1923 à l'archevêque de Canterbury, pour lui faire part lui-même de l'approbation et des encouragements donnés par le Saint-Siège. Il lui faisait savoir, en même temps, que s'il voulait bien nommer comme ses délégués, les trois personnes qui avaient déjà participé à la première Conversation, « et si possible en joindre d'autres choisis par lui, » de son côté « il serait prêt à nommer un nombre égal d'amis destinés à collaborer aux efforts en vue de la réunion (5) ».

L'archevêque de Canterbury ne devait répondre que le 2 février. Très satisfait de l'approbation et des encouragements

(1) C'est nous qui soulignons les dernières lignes.

(2) *The Conversations at Malines, 1921-1925, Original documents*, p. 35.

(3) Fonds HALIFAX, Lettre du cardinal Mercier à lord Halifax, du 28 novembre 1922. Cf. notre volume de *Documents*, pp. 48-49.

(4) Bell, *Randall Davidson*, t. II, p. 1258.

(5) Lettre du cardinal Mercier à l'archevêque de Canterbury du 10 janvier 1923. Texte anglais dans Bell, *Randall Davidson*, t. II, p. 1258, et texte français dans notre livre de *Documents*, pp. 54-55.

du Saint-Siège à l'égard des conversations, le Dr Davidson, avec toutes les formes et les nuances qu'il savait mettre dans des cas de ce genre, faisait comprendre au cardinal Mercier, comme si c'était la position du cardinal lui-même, que, pour le moment du moins, on s'en tiendrait uniquement aux mêmes participants des Conversations de Malines (1). Malgré les projets d'ajouter d'autres membres à la deuxième Conversation, à cause « de la grande réserve des archevêques de Canterbury et de York » (2) le cardinal n'insista pas davantage et décida de n'accepter que les personnalités qui avaient pris part à la première Conversation.

Dans l'entretemps, des articles du Père L. J. Walker, intitulés *Anglia quaerens Fidem* (3) étaient l'objet de commentaires divers de la part des anglicans qui s'étaient rendus à Malines. Le Dr Frere ne les trouvait pas si mauvais qu'il avait craint. Il croyait y découvrir une « certaine perversité », mais il ajoutait tout de suite qu'il y discernait « très nettement un grand effort d'être équitable et de mettre en relief certaines des choses » que les anglicans désirent « faire valoir (4) ». De la plume d'un anglican ces lignes sont déjà élogieuses, mais nous croyons qu'en toute objectivité on peut aller plus loin et dire que le Père L. J. Walker montre en certains passages de son article, une grande compréhension de la question, notamment lorsqu'il écrit : « Nous ne devons pas oublier que si la conversion d'un individu est longue et ennuyeuse, la conversion d'une nation l'est bien plus encore. Aucune de celles qui ont renoncé à l'unité et à la doctrine catholique à l'époque de la Réforme, n'est revenue jusqu'ici au bercail. Aucune d'elles n'est prête à le faire. Pendant quatre siècles nos ancêtres ont travaillé et prié dans ce but sans qu'aucun succès visible ait répondu à leurs efforts. N'est-il pas permis de voir, dans le mouvement (anglo-catholique) que nous venons de décrire, la réponse de Dieu à ces efforts et à ces prières? Des saints ont prophétisé à plusieurs reprises qu'un jour notre Ile reviendrait à l'unité de la foi catholique (5). N'est-il pas possible que, par

la Providence de Dieu, cette prophétie se réalise plutôt par un mouvement du dedans que par une pression qui serait exercée du dehors? N'est-ce pas, en fait, de cette manière, que toutes les conversions se produisent, et la Toute-Puissance de Dieu n'est-elle pas capable de convertir la nation prise dans son ensemble, aussi bien que les individus qui la composent (1)? »

C'est à la même époque, en janvier 1923, que M. Portal écrivait à lord Halifax : « Le cardinal Bourne, en accusant réception au cardinal Mercier de la lettre du cardinal Gasparri, qui approuve nos Conversations, lui a envoyé l'article du *Tablet* (2). Cela marque bien la position qu'il prend. Et il faut bien être sûr que Merry del Val, Dom Gasquet etc... vont prendre la même, si ce n'est déjà fait. La lutte d'influence va donc s'exercer à Rome sans trop tarder (3). »

Malgré cette opposition, prolongement de celle de 1894 à 1896, Pie XI se montrait des plus favorablement disposés non seulement par ses encouragements explicites à l'égard des Conversations, mais aussi par l'immense désir de l'union dans toute la chrétienté, qu'il manifestait dans l'Encyclique *Ubi Arcano*.

gique est celle que saint Jean-Marie-Baptiste Vianney, curé d'Ars, fit le 14 mai 1854 à Mgr Ullathorne, évêque de Birmingham : « Je lui parlai de la prière pour l'Angleterre, a écrit le prélat, et lui expliquai en peu de mots ce que nos pauvres catholiques ont d'épreuves et de souffrances à endurer pour leur foi. Il m'interrompit tout à coup en ouvrant les yeux, que la profondeur même à laquelle ils sont situés plonge dans l'ombre aussi longtemps qu'il écoute ou qu'il réfléchit. Leur blanche lumière m'éclairait alors de tout son éclat, il me dit, d'un ton aussi ferme et plein de confiance que s'il faisait un acte de foi : *Mais, Monseigneur, je crois que l'Église d'Angleterre retournera à son ancienne splendeur*. Qu'il le croie fermement, je n'en puis douter, sans savoir d'où lui vient cette conviction. » (Nous empruntons ce texte à une lettre écrite de Lyon, le soir même du 14 mai 1854, par Mgr de Birmingham. La prophétie qu'elle relate, a paru dès 1855 dans l'ouvrage de Mlle des BRULAIS, *Suite de l'Écho de la Sainte-Montagne*, ouvrage cité, p. 176.) (Abbé Francis Trocrau, *Le Curé d'Ars, saint Jean-Marie-Baptiste Vianney, 1786-1859*, Paris et Lyon, Vitte, 1925, in-8°, p. 599). Cette note est de l'auteur et non du Père Walker.

(1) L. J. WALKER, *Anglia quaerens fidem*, Roma, Pontificia Universita Gregoriana, a. III, 1922, vol. III, p. 358.

(2) Le *Tablet* est un des hebdomadaires catholiques les plus influents d'outre-Manche; l'article en question critiquait les Conversations de Malines.

(3) Fonds HALIFAX, *Lettre de M. Portal à lord Halifax, du 10 janvier 1923*.

(4) *Lettre de l'archevêque de Canterbury au cardinal Mercier, du 2 février 1923*. Cf. Archives de l'archevêché de Malines et G. K. A. BELL *Randall Davidson*, p. 12-9.

(5) Fonds HALIFAX, *Lettre du cardinal Mercier à lord Halifax, du 12 février 1923*.

(6) *Gregorianum*, a. III, 1922, vol. III, pp. 219-238 et 337-354.

(7) Fonds HALIFAX, *Lettre du Dr Frere à lord Halifax, du 12 décembre 1922*.

(8) Parmi ces prophéties, une des plus connues en France et en Bel-